

GIBERVILLE

bulletin municipal



trimestriel

N° 10 Juin 1980

LISTE DES MEDECINS DE GARDE

1er Juin	Dr MARYS	78.40.21	Demouville
8 Juin	Dr RASSANT	88.40.06	Colombelles
15 Juin	Dr VAUX	78.82.53	Ranville
22 Juin	Dr ZENOU	78.44.15	Giberville
29 Juin	Dr AMIOT	23.32.33	Troarn
6 Juillet	Dr ARDEANS	78.83.83	Bavent
13 Juillet	Dr LOUVET	23.35.19	Sannerville
14 Juillet	Dr LOUVET	23.35.19	Sannerville
20 Juillet	Dr BEAU	23.32.33	Troarn
27 Juillet	Dr COLIN	78.46.14	Giberville
3 Août	Dr DESPLANCHES	78.40.06	Colombelles
10 Août	Dr GIMIE-COLIN	78.46.14	Giberville
15 Août	Dr AMIOT	23.32.33	Troarn
17 Août	Dr LOUVET	23.35.19	Sannerville
24 Août	Dr MALTRET	78.82.53	Ranville
31 Août	Dr MANSON	78.40.06	Colombelles
7 Septembre	Dr MARYS	78.40.21	Demouville
14 Septembre	Dr RASSANT	78.40.06	Colombelles
21 Septembre	Dr VAUX	78.82.53	Ranville
28 Septembre	Dr ZENOU	78.44.15	Giberville

Date des collectes de sang effectuées à GIBERVILLE pour l'année 1980 :

JEUDI 26 JUIN 1980 de 17 heures à 19 heures 30
MERCREDI 17 SEPTEMBRE de 17 heures à 19 heures 30
(sous sol de la Mairie)

ETAT CIVIL

NAISSANCES

LEFEVRE Aurélien	11.01.1980
PAOLINI Ludovic	14.01.1980
LEMARCHAND Céline	18.01.1980
WAJDA David	26.01.1980
BRISCOLI Xavier	11.02.1980
LIBOIS Céline	16.02.1980
FEREY Sylviane	19.02.1980
LEPETIT Caroline	26.02.1980
GUELLE Denis	18.03.1980
NEUVILLE Virginie	20.03.1980
ROY Coralie	01.04.1980
JAMES Olivier	02.04.1980
THIRION Antony	06.04.1980

MARIAGES

HOUSSIN Pascal-SIBRAN Carole	12.04.1980
LELONG Paul-GARNIER Odile	12.04.1980
LE BUAN Eugène-MARTIN Micheline	19.04.1980
COLARD Bruno-DUBOST Laurence	26.04.1980

DÉCÈS

PIEKLAK Arnold	13.12.1979
JANSSEN Louis	31.12.1979
TZIGANKOFF Emilian	29.01.1980
QUÉRON Louis	01.02.1980
BELHOSTE Eugène	04.02.1980
LE GOUAR Vve LE VERRE Marie-Louise	06.02.1980
CHATILLON Joseph	10.02.1980
CARBON Alain	28.02.1980
DUCREUX Ép. LIREUX Raymonde	28.02.1980
BAILLARD Vve LESCOFF Lucienne	02.03.1980
MAHÉ Colette	18.03.1980



PHARMACIE RULLIER

TEL
78.43.89

34, RUE DE LA LIBERTE - 14 730 GIBERVILLE

S.O.S. AMBULANCES B. VIEL

ENTREPRISE AGRÉE

TEL.82.14.93

Personnel diplômé
tous transports et toutes distances

5, RUE ALBERT VIEL - 14120 MONDEVILLE

EDITORIAL

Chers Concitoyens,

Permettez-moi tout d'abord d'ouvrir cette colonne en présentant les excuses du Conseil Municipal à une partie de la Population et à nos annonceurs qui n'ont reçu le précédent bulletin que plusieurs semaines après sa parution.

Le tirage avait été fait, cette fois, d'une manière trop restreinte, et nous avons dû réclamer à notre éditeur le complément manquant... qui a eu du mal à venir.

Nous espérons vivement que cet incident ne se reproduira plus et que tout le monde sera servi en temps voulu.

Les réclamations (justifiées d'ailleurs !) que nous avons eues à l'occasion de cette parution tardive, prouve bien que le bulletin municipal est attendu et... lu.

Beaucoup de choses se sont passées depuis Février dernier et rappelez-vous, je vous donnais rendez-vous. Et bien, nous voilà fidèles aux engagements :

- Tout d'abord, le Groupe Scolaire fonctionne et, on peut le dire, donne entière satisfaction à tous points de vue.

La foule record qui avait répondu à notre appel le jour de l'inauguration (voir pages suivantes), a pu se rendre compte de visu de la qualité de « l'outil de travail » pour les enfants et les enseignants.

- A l'heure actuelle, deux chantiers très importants sont commencés : tout d'abord à la Salle Omnisports qui se tiendra à proximité du Groupe « Louis Aragon ».

Certes, ce projet ne présente pas une architecture de luxe. En effet, dans le souci de ne pas alourdir les finances communales, nous avons décidé de porter essentiellement notre effort sur le côté fonctionnel du bâtiment. N'est-ce pas là l'essentiel ? Ce que je peux vous assurer, c'est que nos sportifs y trouveront leur compte. Notre action a permis d'ailleurs, pour le projet en question, l'obtention d'une subvention « Jeunesse et Sports » de 50 %.

Ce n'est donc pas une opération trop coûteuse et cela va permettre d'une part aux écoliers de faire de la « gym » dans de bonnes conditions, d'autres part aux sports civils en salle de se développer. Cela fait des années que certains pratiquent dans la Salle des Fêtes poussiéreuse et désuète et que d'autres quémangent l'hospitalité de l'IMPRO de Démouville...

Oui, vous étiez beaucoup comme ce Gibervillais (qui rappelait voici quelques mois, que cela faisait 17 ans que la Salle des Sports était promise)... et qu'il n'y croyait plus. Vos vœux sont maintenant exaucés.

- Vous avez pu également constater qu'un autre chantier est en cours. Voilà encore, une promesse tenue. En effet, la Résidence Personnes Agées s'édifie.

C'est le « Foyer Normand » de Colombelles qui a la maîtrise de l'ouvrage. Elle comprendra 52 logements et un restaurant qui sera non seulement ouvert aux résidents mais certainement à la Population.

Le chantier s'étendra sur 14 mois. Aussi je vous promets de plus amples informations prochainement. Mais d'ores et déjà, sachez qu'il vous est possible d'en connaître plus en venant consulter le service « Aide Sociale » de la Mairie.

Voilà une somme de réalisations encourageantes qui montrent bien l'importante activité de votre Municipalité.

Très amicalement
Votre Maire
J.-F. ROMY

coiffure mixte
« La Frisotterie »

Michèle BANNIER

TEL. 78 43 41

2, rue Georges Sand • 14 730 GIBERVILLE

Y. SAUVEGRAIN

MENUISIER - EBENISTE

TEL. 79 80 41

Agencement • Installation en tous genres

5, Av. Léonard Gilles • 14 320 Saint Martin de Fontenay

miroiterie de l'ouest

Z.I. Carpiquet • 73 22 09

VERRE

- Miroirs • Survitrages
- Verres de couleur
- Vitrages isolants
- Glaces teintées

ISOLATION

- Feutres panneaux
- Gaines • Accessoires
- Plafonds
- Mousses isolantes

MENUISERIE

- Bois • Alu
- Agencement de décoration

EQUIPOTEL

LINGE - VÊTEMENTS - VAISSELLE - VERRERIE
INOX POUR PROFESSIONNELS - CHAISES et TABLES

41, 43 rue Pierre Girard • 14 000 CAEN TEL. 82.55.50

Legallais Bouchard

Division Plein Air

le jardin d'été

13, Rte de TROUVILLE - CAEN - 82 - 00 - 28

Formext

Fabricant - Distributeur
Usine SEFME

Agence :

5, rue Formigny CAEN
Tél. 82.10.35

Départ. MATÉRIEL INCENDIE

extincteurs manométrés
recharges, entretien

Départ. MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

détection, alarme
Dispositifs ANTI-VOL

Marbrerie CANU



29, Bd Maréchal-Lyautey
14000 CAEN

Tél. : (31) 82.26.38

Vous présente

(en magasin)

- UN CHOIX REMARQUABLE
 - de monuments - entourages
 - articles funéraires - fleurs naturelles
- DES MATÉRIAUX DE QUALITÉ
 - pierres - marbres - granitos
 - granits français et étrangers

Vous propose

- LA CONSTRUCTION D'UN CAVEAU
à partir d'une place en tous matériaux
- TOUS TRAVAUX DE CIMETIÈRE
 - Réfection - gravures
 - Entretien de tombes

Consultez-nous

COOPERATIVE METROPOLITAINE
D'ENTREPRISE GENERALE

CMEG

82, RUE GENERAL MOULIN
14 000 CAEN - TEL. 16 (31) 74 74 16

Batiment

Constructions Industrielles



Traditionnel

Préfabriqué

Usine de Préfabrication
14 740 BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE
TEL. 16 (31) 80 70 16

GIBERVILLE

trimestriel

N°10 

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication
Le Maire
de Giberville

Photocomposition

COMPO 7
9, rue d'Ouville - 14100 LISIEUX
TEL. 31.25.88

Impression
Maquette - Publicité

IMP. L'ARCHE de GUILLAUME
2, rue d'Hastings - 14160 DIVES/MER
TEL. 91.04.80

○
diffusé gratuitement
Reproduction et Vente interdites

dépôt légal 2^e trimestre 1980 • Tirage 1500



SOMMAIRE

Editorial	1
A votre service	4
Commission du personnel	5
S.I.V.O.M.	6
Commission des affaires sociales	6
Bureau d'aide sociale	7
A propos du budget primitif 1980	8
Environnement	10
Conseil des parents d'élèves :	
Fédération Cornec	10
Affaires scolaires	11
16 février 1980 : Inauguration du groupe scolaire « Louis Aragon »	12
Inauguration de la rue du 19 Mars 1962	13
Transports urbains informations	13
Club de l'amitié de Giberville	14
A.S. Giberville	14
Equipement sportif : La salle omnisport	15
Commission Jeunesse, Sport, Loisirs	16

**ce bulletin municipal vous est
offert gracieusement avec l'aimable
participation des annonceurs**

J.L. Legonin 

« Toutes compositions florales » FLEURISTE

38, Av. Henry-Chéron Tél. 73 00 52 | Kiosque place de la
227, rue de Falaise Tél. 82 48 78 | Tél. 82 09 70 - CAEN

A VOTRE SERVICE

POMPIERS : Tél. : 85.42.03

Gendarmerie : Colombelles - Tél. : 78.40.05

MAIRIE : Tél. : 78.43.12

ouverte au public de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 17 heures 30 du lundi au vendredi et de 9 heures à 12 heures (permanence) le samedi.

P.T.T. : Tél. : 78.44.26

ouvert au public du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures, samedi matin de 9 heures à 12 heures.

P.T.T. (Plateau)

ouvert au public du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures 45, samedi matin de 9 heures à 11 heures.

Percepteur : Permanence en Mairie.

Juin 13 : de 14 heures à 15 heures 30.

Juillet 11 : de 14 heures à 15 heures 30.

Août 11 : de 14 heures à 15 heures 30.

Septembre 12 : de 9 heures 30 à 12 heures
et de 14 heures à 15 heures 30.

Octobre 10 : de 9 heures 30 à 12 heures.
et de 14 heures à 15 heures 30.

Novembre 14 : de 9 heures 30 à 12 heures
et de 14 heures à 15 heures 30.

Décembre 12 : de 9 heures 30 à 12 heures.
et de 14 heures à 15 heures 30.

Assistante sociale : le mardi de 9 heures 30 à 11 heures 30 ou sur rendez-vous - Tél. : 72.05.15.

Secrétariat : lundi matin de 8 heures 45 à 12 heures, le mardi de 13 heures 30 à 17 heures 30, le jeudi de 8 heures 45 à 12 heures - Tél. : 72.05.15.

Consultations de nourrissons : 2ème et 4ème lundis de chaque mois.

Infirmières :

Mme MAILLE (Infirmière Sage-femme), rue Pasteur
Tél. : 78.43.21

Mme POULINGUE-COLLET, 1 rue André-Gide Tél. :
78.44.46

Ambulance :

M. VIEL Tél. : 82.14.93

Médecins :

Docteur ZENOU, 5 rue de la Liberté
Tél. : 78.44.15

Docteur Y. COLLIN

Docteur C. COLLIN-GIMIE, 2 bis rue du centre
Tél. : 78.46.14

Pharmacies :

Mme RULLIER, rue de la Liberté - Tél. : 78.43.89

M. GARLAUD J.P. 25 rue Pasteur - Tél. : 72.00.79

Crédit Agricole :

Permanences : mercredi de 9 heures 30 à 12 heures et le samedi de 9 heures 30 à 12 heures.

Kinésithérapeute : LAMOUREUX Denis.

19, rue de la Liberté - Tél. : 78.43.29

Dentiste : Docteur BROCHARD -

2 rue du Calvaire - Tél. : 84.42.24

Marché : le mercredi de 9 heures à 12 heures 30.

GEPAR : Consultation gratuite (urbaniste-conseil) sur rendez-vous.

Salle des Fêtes : demande de location sur imprimé disponible en mairie.

Permanences d'Adjoints pour 1980 :

MARDI et VENDREDI : LEROY Claude de 10 heures à 11 heures 30 - Affaires scolaires

MARDI : POLOUCHKINE Bernadette de

14 heures 30 à 17 heures 30 - Affaires sociales

JEUDI : BOZEC Claude de 14 heures à 18 heures - Travaux

SAMEDI : GUILLOT S. sur rendez-vous - Personnel

SAMEDI : JEGOU Ch. sur rendez-vous - Sports Loisirs Jeunes.

LECONTE Louis sur rendez-vous - Environnement

J.L. FOUQUE, Conseiller général - Canton de Troarn

Permanence : 4ème mercredi de chaque mois de 17 h. à 18 h.

Les services éventuellement oubliés peuvent toujours nous le faire savoir.

FUEL - BOIS - CHARBONS

PRIMAGAZ

LEROYER & ses FILS

CUVERVILLE par Démouville - 14 TEL. 78 43 55

C. GRANDSIRE

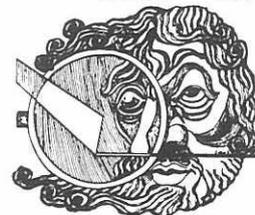
« TRAITEUR »



TEL. 93 34 98

Centre Commerciale Saint Clair - 14 200 HEROUVILLE

l'Arche « IMPRIMERIE »
de Guillaume



Imprimerie
Edition
Publicité
Gravures sur Cuivre

TEL. 91.04.80

2, rue d'Hastings - 14 Dives/Mer

Super
Cours des Halles

VENTE de FRUITS et LEGUMES

en Entrepot

Ouvert à tous



TEL. 83 21 97

44, Route de Paris - 14 120 MONDEVILLE

COMMISSION du PERSONNEL

CRÉATION DE DEUX EMPLOIS E.O.V.P. :

Le Conseil Municipal, réuni le 14 MARS 1980, pour le vote du Budget Primitif 1980, a retenu le principe de la création de deux emplois communaux.

La Commission des travaux, a émis le souhait que l'un des postes soit affecté au service des espaces verts et l'autre à l'entretien des bâtiments communaux et de la voirie.

Retenant ces critères, la Commission du personnel après avoir examiné les demandes d'emplois enregistrées en Mairie, a convoqué cinq candidats susceptibles de remplir les conditions souhaitées.

Après un entretien avec les postulants, la Commission du personnel a retenu les personnes suivantes :

M. LEVÉE Daniel
rue Jules-Ferry - 14730 GIBERVILLE

M. PROFIT Didier
Rue Eustache-Restout - CAEN

Ces deux nouveaux employés ont pris leur fonction à dater du 5 MAI 1980.

DÉSIGNATION D'UNE FEMME DE SERVICE REMPLAÇANTE :

Pour suppléer aux absences pour raison de maladie du personnel qui occupe un emploi à temps complet, comme femme de service, soit aux écoles, soit au restaurant scolaire, la Commission du personnel a souhaité que soit désignée une deuxième remplaçante.

Parmi les nombreuses candidatures enregistrées en Mairie, quatre personnes ont été contactées pour remplir cette fonction.

La Commission du personnel, a retenu Madame DABANCOURT, rue Victor-Hugo à GIBERVILLE qui sera chargée d'effectuer les remplacements éventuels nécessaires au bon fonctionnement du service public.

REVENDEICATIONS DU SYNDICAT C.G.T. :

La Commission du personnel a examiné les revendications formulées par le Syndicat C.G.T. des Employés Communaux.

Nous vous communiquons les principaux problèmes résolus, à savoir :

1) Demande de mise en place d'un cahier de revendications :

La Commission du personnel donne un avis favorable pour l'ouverture d'un cahier qui mentionnera les revendications du Syndicat C.G.T., ainsi que les réponses à ces revendications qui seront formulées par la Municipalité de GIBERVILLE.

2) SAMEDI non décompté dans le calcul des congés payés des Employés Communaux :

La Commission du personnel rappelle que les Employés Communaux bénéficient de 27 jours ouvrables de congés et qu'en cas de fractionnement des congés annuels il est soumis à l'approbation du Maire.

La Commission du personnel est favorable au principe que le SAMEDI ne soit pas retenu comme jour ouvrable à la condition que le fractionnement des congés s'étale au maximum sur trois périodes.

3) Réunion mensuelle syndicat C.G.T. et membres de la Commission du Personnel :

La Commission du personnel rappelle que dans la convention signée avec le Syndicat C.G.T. des Employés Communaux, le principe d'une réunion mensuelle a été retenu. Cette réunion, strictement privée, pourra se faire, à une date déterminée en commun et ce, à partir de 18 heures 30, sur la demande des représentants syndicaux.

4) Local cantine scolaire ouvert pour les femmes de service le soir :

Pour faciliter l'accès des femmes de service qui effectuent le ménage le soir après les heures d'école, des congés seront donnés pour que le local cantine reste ouvert.

5) Panneaux d'affichage syndical au Groupe Scolaire « Louis-Aragon » :

La Commission du personnel est favorable à la mise en place de ces panneaux. Toutefois, nous demandons que ces panneaux ne soient pas visibles par les élèves.

Des instructions seront données pour la confection et la mise en place de ces panneaux.

Pour la Commission du Personnel,
S. GUILLOT - Adjoint.

ERRATUM : dans le dernier Bulletin Municipal n° 9 de FÉVRIER 1980, dans la rubrique **Proposition de Promotion**, l'imprimeur a fait une « coquille ». En effet, la dernière phrase dit l'inverse de la réalité il fallait lire : « Afin de régulariser la situation, la Commission du Personnel souhaite que M. DEVERRE passe un concours sous contrôle du C.F.P.C. et non sans contrôle.

Nous sommes persuadés que les Gibervillais auront d'eux-mêmes rectifié le sens de cette phrase.

SIVOM

DÉCHARGE CONTRÔLÉE DU SYNDICAT SUR LA COMMUNE DE MOULT

Le syndicat a ouvert à la date du 17 MARS 1980, une décharge contrôlée payante sur la commune de MOULT où seront admis les déblais et matériaux tels qu'ils sont désignés ci-après et provenant exclusivement de chantiers ou d'habitations des communes de COLOMBELLES, CORMELLES LE ROYAL, CUVERVILLE, GIBERVILLE et MONDEVILLE.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI	14 heures à 18 heures
MARDI	8 heures 30 à 12 heures 30
MERCREDI	14 heures à 18 heures
JEUDI	8 heures 30 à 12 heures 30
VENDREDI	14 heures à 18 heures
SAMEDI	8 heures 30 à 12 heures 30

Les habitants des communes du syndicat ou leurs entreprises devront acquitter une redevance décharge dont le barème est fixé en fonction du tonnage du véhicule exécutant le transport :

Catégorie A de 0 à 500 kg	3 F
Catégorie B de 500 kg à 2 T	6 F
Catégorie C de 2 T à 6 T	18 F
Catégorie D de 6 T à 10 T	30 F
Catégorie E de 10 T à 19 T	40 F
Catégorie F au dessus de 19 T	50 F

Sur présentation de la catégorie du véhicule considéré il leur sera remis contre paiement, un ticket de décharge à présenter au gardien, avant toute manœuvre de déchargement. Ce ticket sera délivré à la Mairie de GIBERVILLE aux heures d'ouverture soit :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI de 8 heures 30 à 12 heures et 13 heures 30 à 17 heures 30, SAMEDI de 9 heures à 12 heures.

Il y a lieu de veiller scrupuleusement à la quantité des déchargements. Ne sont considérés et admis que :

- Les terres impropres.
- Les démolitions de toute nature.
- Les vieilles pierres et couvertures.
- Les cendres et machefer.
- Les déblais de jardin, de cour.
- Les gravois à l'exclusion de tous matériaux putrésissables et combustibles tels que : bois, ordures ménagères.

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

En outre, la population est informée qu'une collecte à titre gratuit des objets encombrants domestiques sera assurée par le service technique de la ville de GIBERVILLE tous les 1er LUNDI de chaque mois.

Les usagers devront se faire inscrire à la Mairie de GIBERVILLE 12 heures précédant la date prévue de la collecte (toute personne non inscrite dans les limites fixées assurera à ses frais l'évacuation), étant bien entendu, qu'ils devront préciser la nature des objets à évacuer.

Ne seront pris en compte que les encombrants domestiques correspondant à la classification suivante :

ferraille :

Machine à laver, frigidaires, bicyclettes, motocyclettes, partie de carrosserie, pièces détachées de moteurs, tôles, treillages et grillages, à l'exclusion d'épave de véhicule et de déchets militaires (munitions).

sanitaires usagers :

Eviers, W.C., baignoires, bidet, lavabos, sommiers, bois, matelas, oreillers, portes et fenêtres.

Jean-Pierre DURAND
Conseiller Municipal Délégué au SIVOM

Commission des Affaires Sociales

Dans le cadre de ses activités, la Commission Municipale des Affaires Sociales organisait le Dimanche 27 Janvier dernier, dans le restaurant du nouveau Groupe Scolaire « Louis Aragon », un repas copieux préparé par les membres de la Commission, les Aides-Ménagères et des personnes bénévoles.

Monsieur le Maire et Monsieur Jean-Louis FOUQUE, Conseiller Général, les Adjoints et quelques membres du Conseil Municipal présidaient ce repas qui était animé par Madame Annie Dallas, son accordéoniste et son batteur. Elle chanta un répertoire de la belle époque. Les doyens ne furent pas oubliés, ils étaient trois, âgés de 84 ans. Ils reçurent chacun fleurs et plantes.

CHASSE · PECHE · ORGANISATION DE BALL-TRAPP

LESNARD Alain

11. rue de Janville. 14670 TROARN
Tél. 23.36.74

LUNCHS — BANQUETS

Repas d'affaires
Réveillons de fin d'Année

RESTAURANT

Tripière d'Or
1^{er} Prix National 1978

Terrines Maisons · Fruits de Mer

Auberge
"Les Peupliers"

TEL. 78 43 03

25, Route de Rouen · 14 730 GIBERVILLE

Un goûter-crêpes a réuni environ 120 anciens sous la présidence de Monsieur Jean-François ROMY, Maire, le samedi 19 Avril dernier dans le restaurant du Groupe Scolaire. Il fut servi crêpes, gâteaux et friandises accompagnés de cidre bouché.

Une bonne ambiance régnait grâce, notamment, à certains membres du Club de l'Amitié.

Rendez-vous pour le voyage annuel prévu le 11 JUIN prochain.

**L'Adjointe responsable
des Affaires Sociales
B. POLOUCHKINE**

BUREAU D'AIDE SOCIALE

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1980

Le Budget primitif a été voté à l'unanimité par la Commission du Bureau d'Aide Sociale. Il se décompose comme suit :

Budget primitif 1980 Fonctionnement

DEPENSES

ARTICLE	LIBELLES	ANNEES 1979	ANNEES 1980
601	ALIMENTAISON	2 500,00	2 500,00
602	HABILLEMENT	570,00	720,00
610	REMUNERATION AIDE MENAGERE	130 500,00	149 000,00
610	REMUNERATION COMMIS	32 000,00	37 000,00
618	CHARGES SOCIALES	100 000,00	112 000,00
621	IMPOTS FONCIERS ET TAXES	300,00	300,00
663	DOCUMENTATION	350,00	400,00
615	REMUNERATIONS DIVERSES		23 800,00
831	PRELEVEMENTS POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	2 500,00	1 500,00
		268 720,00	327 220,00

RECETTES :

ARTICLE	LIBELLES	ANNEE 1979	ANNEE 1980
714	LOCATION DES IMMEUBLES	600,00	600,00
716	PART SUR CONCESSIONS	2 000,00	2 000,00
721	REVENUS DES TITRES	20,00	20,00
733	PART SUR IMPOT SPECTACLES	1 000,00	1 000,00
7361	SUBVENTION DE LA COMMUNE	45 000,00	60 500,00
7363	REMBOURSEMENT AIDE MENAGERE	220 000,00	240 000,00
7379	TRANSPORT ENFANTS HANDICAPES		23 000,00
7365	PRODUITS DES QUETES	100,00	100,00
		268 720,00	327 220,00

DÉPENSES

ARTICLE	LIBELLES	ANNEE 1979	ANNEE 1980
214	ACQUISITION MATERIEL MOBILIER	2 500,00	1 500,00
		2 500,00	1 500,00

RECETTES :

ARTICLE	LIBELLES	ANNEE 1979	ANNEE 1980
115	PRELEVEMENTS SUR RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 500,00	1 500,00
		2 500,00	1 500,00

MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Contrairement à ce qui avait été annoncé aux personnes venues en Mairie constituer un dossier pour l'obtention de la Médaille de la Famille Française, il ne sera pas possible de procéder cette année à la remise de ces médailles.

En effet, la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales demande un délai de 8 mois pour examiner les dossiers.

De ce fait, nous sommes contraints de reporter cette remise de médailles au Dimanche 31 mai 1981.

Nous rappelons que cette décoration est une distinction honorifique accordée, dans les familles françaises, aux mères qui élèvent ou ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leur mérite et de leur témoigner la reconnaissance de la nation.

C.G.E.A.

CGEA. Caen
Z.I. Chemin Vert
Rue de la Cotonnière • CAEN
Tél. 73 04 50
Télex. 170 229

- Evacuation tous déchets commerciaux et industriels
- Débarras caves et salles d'archives
- Location container de 1100 litres à 12 M3
- Location compacteurs
- Enlèvement ordures ménagères

CGEA SIEGE SOCIAL
174, Rue de la République 92800 Puteaux
Tél 778 16 71 • Télex 613 243

LE BÉTON VIBRÉ

Tous les éléments en béton armé et vibré

Clôtures, Garages, Bungalows, Poulailleurs, Bancs, Etc...

USINE ET BUREAUX : FEUGEROLLES-BULLY
14320 MAY-SUR-ORNE

Tél. : (31) 79.81.04 - Près de la gare de SAINT-ANDRE-SUR-ORNE

Ne peuvent obtenir cette distinction que les mères de famille de nationalité française dont le mari et tous les enfants sont Français et qui, par leurs soins éclairés, leur activité laborieuse, leur dévouement et leur exemple, ont fait un constant effort pour élever leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales, et leur inspirer le sentiment de l'honneur, l'amour du travail, l'attachement au foyer et le souci de leurs devoirs sociaux et patriotiques. La médaille de la Famille Française ne peut être accordée si la conduite du mari ou celle des enfants donne lieu à des réserves. (art 1^{er}

Décret n° 62-47 du 16/1/62). La Médaille de la Famille Française comporte trois modèles :

— La médaille de BRONZE lorsque les mères de famille ont, ou ont eu cinq, six, sept enfants légitimes simultanément vivants

— La médaille d'ARGENT lorsque le nombre des enfants est de huit ou de neuf.

— La médaille d'OR lorsque ce nombre est de dix ou plus.

A propos du budget primitif 1980

La pression fiscale proposée pour l'équilibre des recettes et dépenses de l'exercice est de 18,67 % (taxe d'habitation et taxe professionnelle confondues). Ce chiffre amènera une augmentation réelle de la taxe d'habitation qui voisinera certainement l'augmentation du coût de la vie.

Compte-tenu des investissements importants réalisés et des répercussions qu'ils ont sur le fonctionnement, (emploi de personnel notamment), ce budget nous paraît très raisonnable.

Mais il le serait encore bien plus si l'Etat n'opérait pas une ponction si énorme sur la collectivité locale.

En effet, alors que les contingents obligatoires imposés par l'Etat (aide sociale + 10,5 % et incendie + 22 %) sont en constante augmentation, les subventions d'Etat régressent (subvention pour pertes de ressources fiscales - 31,32 %). En outre, la T.V.A., pour la totalité du fonctionnement et pour une partie de l'investissement doit toujours être payée pour la collectivité locale.

De plus, les dispositions prises par le Gouvernement en ce qui concerne le carburant et le combustible, amputent exagérément le budget.

Pour une même consommation de fuel : augmentation de 52 % valeur MARS 1980.

Nous devons exiger :

— la suppression des taxes sur le fuel destiné au chauffage (en premier lieu pour les localités publiques et les organismes de logement social).

— le remboursement à la ville des taxes payées à l'Etat sur les produits pétroliers en 1979.

— un prélèvement de 50 % sur les produits fabuleux des compagnies pétrolières et autres sociétés multinationales.

— l'abrogation de l'arrêté interministériel du 28 JUIN 1979 qui rationne les consommateurs et supprime la concurrence entre les compagnies pétrolières lors des marchés avec les collectivités locales.

Le budget voté à l'unanimité, moins une abstention est équilibré en section de fonctionnement à 6.122.220 F. et section d'investissement à 3.227.117 F.

Par rapport aux recettes budgétaires, des délibérations ont été prises concernant :

— le relèvement du tirage OFFSET

— le réajustement du droit de place du marché

— l'institution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères jusqu'alors incluse dans la masse globale de la pression fiscale.

Cette décision a été prise dans le souci de ne pas léser les habitants du plateau qui payaient un service dont ils ne bénéficiaient pas.

— la mise en place d'une taxe de raccordement pour les permis de construire à venir.



PEPINIERES - ESPACES VERTS
Robert FOUREYs.a.
TEL. (31) 90.86.10
VILLERS-CANIVET - 14 420 POTIGNY

23, bis Bd Leroy
CAEN — Tél : (31) 82.38.29

Nous recouvrons les chaises de cuisine (Skai)

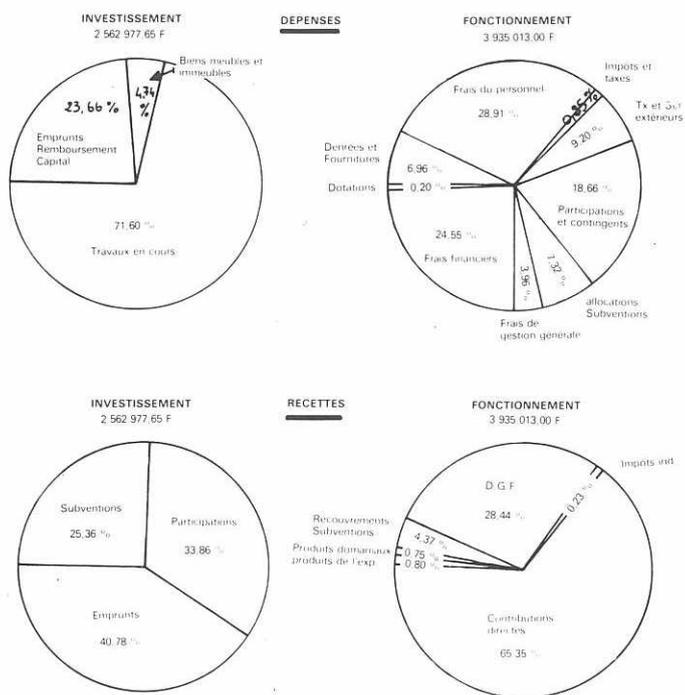
VENTE : résine polyester et tissus de verre



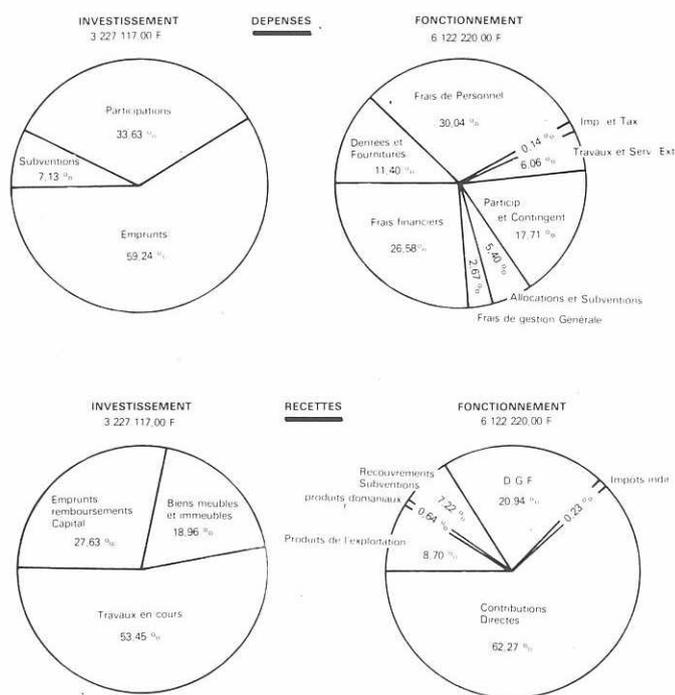
A. BOUET
SELLERIE AUTOMOBILE

Comparaison budgétaire 1979 à 1980

BUDGET PRIMITIF 1979



BUDGET PRIMITIF 1980



S.T.E.N.

Société des travaux électriques
de Normandie

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
INDUSTRIE
BÂTIMENT
AUTOMATISME
RÉSEAU MT
BT ET PTT
EAU POTABLE
RÉSEAU GAZ

ÉCLAIRAGE PUBLIC
ILLUMINATIONS

TEL. 82.42.34
Z.I. LE MARTRAY - 14 730 GIBERVILLE

Catherine Frigo ENTREPRISE
ELECTRICITE GENERALE / ENTRETIEN
BATIMENT - INDUSTRIE / & RENOVATION

117, Rue d'Auge - 14 300 CAEN TEL. 83 49 16

GAGNEUX et fils S.A.
Peinture · Vitrerie · Miroiterie · Moquettes
Revêtements de Sols · Papiers Peints

44, Bld. des Alliés - 14000 CAEN TEL. 85 40 14

ENTREPRISE DELFOUR s.a.
PLAFONDS ACCOUSTIQUES ET DECORATIFS
MENUISERIE · CHARPENTE · ESCALIER

TEL. (31) 82 34 96 (2 lignes gr.)
Rue L. Bossoutrot - 14 MONDEVILLE · CAEN

S.A. ENTREPRISE CHABREDIER
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1200000 Frs

MENUISERIES GENERALES et CHARPENTE BOIS ISOLATION

Ateliers & Bureaux : Z.I. Caen-Cornelles
Télex 170 382 14 200 MONDEVILLE - Tél. 82 00 23

ENVIRONNEMENT

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS :

Pour la 3ème année consécutive, la Commission d'Environnement de votre Commune organise son Concours traditionnel des « MAISONS FLEURIES ».

Encouragés par les résultats des années précédentes, au niveau départemental, (3ème rang de notre Commune ; 3ème rang de M. et Mme Da Costa), nous pensons que vous serez nombreux et pourquoi pas tous à participer au fleurissement de votre jardin, de votre maison afin de rendre plus agréable encore notre cadre de vie.

Grâce à tous les Gibervillais aimant les fleurs, respectant la nature, notre cité sera toujours plus accueillante.

Rappel des principales règles du Concours :

- Il est réservé aux habitants des communes candidates au Concours Départemental,

- Il sera jugé par une Commission désignée par le Maire et comprenant : le Maire, deux personnes de la Commission ainsi que des personnes n'appartenant pas au Conseil Municipal,

- Le Jury passera deux fois dans la période du 15 Juillet au 15 Août, ceci afin de donner les mêmes chances aux habitants prenant leurs vacances soit au mois de Juillet, soit au mois d'Août.

RÉCUPÉRATION DES VERRES VIDES :

Nous vous encourageons à déposer dans le container placé devant le magasin « COOP » tous vos verres vides. Une partie du bénéfice obtenu par la Société assurant la collecte sera versée au : « CENTRE ANTI-CANCÉREUX François BACLESSE ».

M. LECONTE Louis

Fédération CORNEC CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES

En raison de l'aménagement du nouveau groupe scolaire « Louis-Aragon », notre premier conseil d'École s'est tenu dans ce groupe le SAMEDI 15 MARS 1980. De nombreux points étaient à l'ordre du jour dont :

Ecole Primaire :

G.A.P.P.

Demande de création d'un G.A.P.P. (il faut savoir qu'un G.A.P.P. devrait fonctionner pour 1.000 élèves ; alors que pour notre secteur il y a un psychologue pour environ 2.700 élèves).

2ème tranche du groupe scolaire Louis-ARAGON :

Nous avons renouvelé notre demande afin que cette 2ème tranche se réalise dans les meilleurs délais.

Surveillance médicale des enfants :

Très peu d'enfants ont été contrôlés par le médecin scolaire en raison du manque de personnel médical (1 médecin pour 10.000 enfants pour notre secteur, alors que la loi prévoit 1 médecin pour 5.000 enfants).

Classe de neige :

Nous avons sollicité le renouvellement d'une classe de neige pour les enfants du CM1. Les conditions concernant l'encadrement sont réalisées.

Rentrée et effectifs :

Malgré le respect des normes officielles, nous devons

déplorer des classes des niveaux C.E. et C.M. trop chargées.

Divers :

Les enseignants participeront le 22 juin à notre kermesse en exposant des travaux réalisés par les enfants.

Ecole maternelle :

Suite au Conseil d'école du 22 Mars 1980, il n'apparaît pas de problèmes majeurs en maternelle.

Notre Conseil local a montré son mécontentement lorsque nous avons appris la suppression d'une classe maternelle à GIBERVILLE. A cette occasion un tract a été distribué aux Parents, les invitant à une réunion le VENDREDI 8 FÉVRIER 1980 à l'école maternelle rue Pasteur, afin de définir en commun une action auprès des autorités.

Une demande d'audience a été adressée à Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Celui-ci a bien voulu nous recevoir le LUNDI 11 FÉVRIER 1980. Grâce à cette intervention de notre Conseil Local la suppression de la classe maternelle a été transformée en « Blocage ». (Nous profitons de ce bulletin pour appeler les Parents qui n'ont pas encore inscrit leurs enfants en maternelle, à le faire le plus rapidement).

Notre Conseil était présent lors de la manifestation contre la carte scolaire devant l'immeuble où siégeait le Comité Technique Paritaire.

Nous devons hélas déplorer le peu de volontaires parmi les Parents pour nous aider dans notre tâche.

Nous devons combattre tous ensemble pour nos enfants, or, aujourd'hui nous vivons l'inquiétude devant l'échec scolaire.

Un peu partout les fermetures de classes, la suppression de postes d'enseignants entraînent une dégradation inadmissible.

On refuse dans les faits à des centaines de milliers de jeunes l'accès aux études, au savoir, à la culture.

L'éducation nationale a vraiment cessé d'être la priorité des priorités. Le pouvoir s'emploie à faire croire que tout cela est inévitable.

Nous refusons cette attitude négative, dangereuse pour l'avenir de nos enfants.

Nous nous réjouissons de recevoir à GIBERVILLE à l'école « Louis-Aragon » le Congrès Départemental des Parents d'Élèves, le DIMANCHE 27 AVRIL. Un compte

rendu des diverses commissions vous sera communiqué dans le prochain bulletin.

Notre concours de belote a eu lieu le 15 MARS 1980 à la salle des fêtes, 50 équipes y participaient. Grâce au bénéfice de cette soirée nous pourrons cette année encore aider les Parents des enfants partant en classe de neige.

Nous remercions tout particulièrement les commerçants et industriels de GIBERVILLE qui nous ont beaucoup aidé grâce aux dons qu'ils ont eu la générosité de nous remettre. Nous nous faisons l'interprète des enfants pour leur dire « MERCI ».

Notre grande kermesse aura lieu le DIMANCHE 22 JUIN 1980 sur le stade. Nous envisageons de nombreux stands, ainsi que la possibilité de se restaurer le midi sur le stade.

**Pour le conseil local
des Parents d'Élèves
Madame LECONTE**

AFFAIRES SCOLAIRES

Le premier trimestre de l'année civile, est un trimestre délicat et difficile car c'est celui du vote du Budget Communal qui n'est jamais simple à élaborer et qui en même temps engage la vie de la Commune pour l'année.

La Commission comme tous les ans à pareille époque, s'est réunie avec les Enseignants et les Parents d'Élèves afin d'examiner les propositions de crédits à faire au Conseil Municipal pour le vote du Budget.

Ainsi, après concertation et discussion, les crédits ont été portés à 51.700 F pour l'École Primaire et à 21.500 F pour l'École Maternelle. Ces deux sommes devant permettre d'atteindre une gratuité des fournitures, sachant que cela correspond à une utilisation normale du matériel et des matériaux sans pour autant autoriser ou permettre le remplacement d'un crayon, d'un stylo, d'une règle... par semaine. Cela veut dire aussi que vous n'avez à acheter quoique ce soit avant la rentrée scolaire, sinon pour des raisons purement personnelles et qu'aucune liste de petit matériel ne vous sera soumise à la rentrée.

Cela correspond à l'effort que nous avons annoncé, il y a maintenant deux ans, afin que chaque enfant puisse accéder à la scolarité avec la même égalité de chance du point de vue des instruments de travail.

Il ne reste pas moins vrai que par rapport à la scolarité gratuite et obligatoire, cela coûte très cher à une Commune et que l'Etat ne prend nullement ses responsabilités face à cette loi. Bien au contraire, tous les ans, les charges d'enseignement s'accroissent et bien au-delà du coût de la vie. Comme il est bien facile d'annoncer de grands principes et de faire promulguer des lois lorsque l'on n'est pas le payeur.

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DU PLATEAU :

Un fait important en de début d'année 1980, c'est l'accord entre les Communes de COLOMBELLES, GIBERVILLE et MONDEVILLE sur le statut intercommunal de cette école. Nouveau statut qui a amené ainsi la création d'un syndicat à vocation simple pour la gestion de ce groupe scolaire avec obligatoirement pour chaque commune au moins comme représentant, un élu résidant sur le Plateau. Pour notre commune, les 3 représentants sont : Messieurs BOZEC Claude, TIREL Christian et LEROY Claude.

**Pour la Commission des Affaires Scolaires,
C. LEROY Adjoint.**

ASSURANCES TOUTES BRANCHES



Réparateurs agréés
dans tout le Département

Bureau régional :

TEL. 86 40 50

28, Av. du 6 Juin - CAEN - B.P. 3064-14018 Caen cedex

Inauguration du Groupe Scolaire

« Louis Aragon » 16 Février 1980

Ce samedi de Février, la Population nombreuse (plus de 500 personnes) avait répondu « présent » à l'invitation de la Municipalité qui inaugurerait, en présence de Jean-Louis FOUQUE, Conseiller Général, Jacques BAYON, Président de l'Association Départementale des Elus Communistes et Républicains, les Maires du SIVOM, le Secrétariat Fédéral du P.C.F. Et puis, heureuse surprise... et joie : nous découvriions la présence de Roland LEROY, Directeur du Journal l'Humanité, de passage dans la région.



Avant la visite commentée des bâtiments, tour à tour, Jean-François ROMY et Jean-Louis FOUQUE prenaient la parole. Voici quelques extraits du discours du Maire de GIBERVILLE.

« ... Dès 1972, un programme pédagogique de 12 classes primaires + 4 classes maternelles + 1 restaurant scolaire était agréé par l'Académie.

... Pourquoi nos prédécesseurs ont-ils laissé ce programme en sommeil ?

... Manque de hardiesse ou refus d'entreprendre ?... Aussi, dès que notre équipe municipale s'est trouvée élue, avons-nous entamé les démarches nécessaires et indispensables pour aboutir à cet équipement.

... Il s'est passé plus d'un an entre la présentation de l'avant-projet sommaire et les plans définitifs. Cette période a été consacrée à diverses réunions de concertation entre les élus, les enseignants, les parents d'élèves, l'administration et l'architecte, afin de répondre au plus juste et, dans les meilleures conditions aux utilisateurs, adultes et enfants.

... Cette réalisation communale correspond vraiment à ce que nous en attendions. Certes, ce n'est pas une école comme les autres mais si elle est originale, dans sa conception, c'est pour permettre une pédagogie d'éveil mettant en jeu toute l'activité de l'enfant et favorisant l'élan qui anime sa progression vers l'autonomie et la prise de responsabilités.

... Il ne s'agit pas, pour nous, de faire la classe à la place de l'enseignant. Mais si nous avons choisi des locaux accédant tous sur l'extérieur, non cloisonnés, s'organisant autour d'espaces communs, possédant mézzanines et ateliers, c'est dans le souci d'offrir à l'enfant une école à sa dimension où l'ennui est banni, où les relations humaines et l'environnement priment, dans une « école pour être heureux. » Nous savons déjà qu'une partie de l'objectif est atteint. A travers les réactions des enfants, nous constatons qu'ils se plaisent vraiment dans leur école »

Malgré tout, il ne faut pas oublier qu'il reste encore 4 classes primaires et 2 maternelles dans l'ancienne école :

« ... C'est pour cela que nous avons présenté dès 1978, un projet comprenant une 2^e tranche qui aurait permis de libérer totalement les locaux de la rue Pasteur. Hélas, celle-ci ne nous a pas été accordée...

... Toutefois, ne nous désarmons pas. Nous poursuivons nos démarches et nos actions pour obtenir cette seconde tranche indispensable... »

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - VENTILATION

H. & M. FRÉMONT

SARL au capital de 20000Frs

TEL. 23 40 76

Siège Social : Route de Démouville - I4630 CAGNY

CHARCUTERIE

G. Lebourgeois

TEL. 82 12 79

95, rue Calmette - I4 I20 MONDEVILLE

Le Maire dresse ensuite le bilan financier de l'opération :

« ... Il faut savoir que, là encore, l'Etat se décharge presque complètement, financièrement, sur la Collectivité Locale. C'est inadmissible. Cette opération qui revient à 12.000.000 F. n'a été subventionnée que pour 2.500.000 F. sur lesquels il nous faut restituer 1.600.000 F. de T.V.A... »

Pour terminer, le Maire constate une fois de plus, que les promesses démagogiques de Monsieur d'Ornano, sont restées lettre morte en ce qui concerne la construction du C.E.S. :

« ... Il nous faut absolument un C.E.S. à GIBERVILLE. C'est une nécessité. L'Etat doit s'engager.

... Unissons, une fois de plus nos efforts pour qu'enfin notre Commune, en pleine expansion, puisse bénéficier d'infra-structures conformes à ses besoins réels. »

Inauguration de la rue du 19 Mars-62 fin de la guerre d'Algérie

Le Dimanche 23 Mars 1980, le Conseil Municipal commémorait l'anniversaire du « Cessez le Feu » en Algérie et inaugurerait avec la FNACA, la Population et en présence du Conseiller Général J.L. FOUQUE, la rue du « 19 MARS 1962 » - fin de la « Guerre d'Algérie ».

A l'occasion de cette cérémonie, Monsieur le Maire prenait la parole. Voici quelques extraits de son discours :

« ... « 19 Mars 1962 »... Je m'en souviens comme si c'était hier... J'avais 17 ans à l'époque... La grande nouvelle que l'on souhaitait depuis longtemps, nous parvenait : « Cessez le Feu en Algérie ».

C'était avec une joie profonde que dans ma famille, comme dans celle de millions de Français, nous avons accueilli la signature de l'Arrêt de la Guerre entre les représentants du Gouvernement Français et ceux du Gouvernement provisoire de la République Algérienne...

... Ainsi prenait fin, après plus de 7 ans, une guerre injuste, meurtrière, ruineuse, qui avait coûté la mort d'1 million d'Algériens, de 30.000 jeunes soldats français, la destruction à la bombe et au napalm de certains villages, l'arrestation, la mise au supplice, le départ en catastrophe et l'exil d'1 million d'Européens, autres victimes d'une politique criminelle, pour l'essentiel de petites gens, trompés et entraînés, contre leurs propres intérêts, dans le sillage colonialiste...

... A la suite du « Cessez le Feu », les accords d'EVIAN ont ouvert la voie à la paix en Algérie et à une libre coopération entre le Peuple Algérien et le Peuple Français. Et n'en déplaise à Georges BIDAULT, au Général JOUHAUD et Consorts, la Paix a permis la fin des souffrances, des tortures, des angoisses...

.... Que cette plaque perpétue le souvenir de ce qui a mis fin à la cruauté et à la douleur...

... Vive la paix entre les peuples ».

TRANSPORTS URBAINS · INFO.

AVANTAGES TARIFAIRES.- FAMILLES NOMBREUSES ÉTRANGÈRES.-

Le Comité Syndical a décidé de faire bénéficier, des tarifs réduits, les familles d'au moins trois enfants à charge, sur présentation de la carte S.N.C.F.

Garage	« AGENT TALBOT »
TEL. 78 44 49	LEGALLO
11, ROUTE DE ROUEN · 14 730 GIBERVILLE	

ENTREPRISE	34, Rue Malfilâtre · 14 000 CAEN
ANDRE LAFOSSE	
TERRASSEMENTS · MAÇONNERIE	
PLÂTRERIE · CARRELAGES	
Tél. 81 78 17 actuel / 86 60 93 futur numéro	

Dans son esprit, il n'était pas question de faire une discrimination entre les Français et les étrangers résidant à l'intérieur du périmètre syndical. Or, cette carte n'est accordée qu'aux personnes de nationalité française ou originaires d'un territoire placé sous l'administration française en 1924, ou ressortissant d'un pays de la C.E.E. (Belgique, Danemark, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne) et sous certaines conditions.

Sur proposition du Bureau syndical, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir :

- PRÉCISER que les familles étrangères d'au moins trois enfants à charge, résidant à l'intérieur du périmètre du Syndicat Mixte, pourront bénéficier du tarif réduit sur présentation d'une carte délivrée par leur mairie de résidence s'ils ne remplissent pas les conditions pour obtenir la carte de famille nombreuse S.N.C.F.-

CLUB DE L'AMITIÉ DE GIBERVILLE

Qu'ont fait vos cheveux blancs depuis le 3 Janvier ? Eh bien ils ont continué à fréquenter la Salle J. DUCLOS régulièrement. Voyez plutôt : nous vous avons annoncé les dates de nos futures réunions 17 et 31 Janvier - 14 et 28 Février - 13 et 27 Mars et 10 Avril.

Voici quelle fut la fréquentation, dans l'ordre, 77-83-81-92-85-86 et 74 présents qui se sont divertis aux cartes et aux dominos, cependant que certains profitant du beau temps, réoccupèrent le terrain de PETANQUE : 18 (le 14 Février) - 8 (le 28 Février) - 14 (le 13 Mai) et 12 (le 10 Avril). Le 24 AVRIL nous avons l'assemblée générale du Club.

ORDRE DU JOUR

1 - Rapports moral et d'activité

2 - Rapport financier

3 - Renouvellement d'un tiers du bureau, les membres arrivant en fin de mandat sont les suivants, dans l'ordre alphabétique : Messieurs ARDEVEN - ARTEL - LE BASTARD - LE BOULEH et THIRION.

Les nouvelles candidatures pouvaient être reçues jusqu'au 20 Avril.

4 - Formation du nouveau bureau. Fixation cotisations 5 MAI 1980 au 4 MAI 1981.

Questions diverses.

LE DIMANCHE 4 MAI :

Exposition annuelle des travaux de vos anciens, avec vente : dentelles, tricots et gadgets. Rappelez-vous du succès de l'année dernière et venez nombreux faire des affaires et nous aider.

LE 7 MAI :

Nous organisons notre voyage de Printemps. Direction le BESSIN avec visites des Musées Tapissierie Reine Mathilde et Baron Gérard « Faïences de Bayeux et de Rouen », l'arbre de la Liberté, 188 ans et pour ceux qui le voudraient, visite de la Cathédrale, 12ème Siècle.

Repas à St-Côme-de-Fresne : participation aux frais 35,00 F.

La prise en charge des gens aura lieu à partir de 8 heures. L'appel à la Salle à 8 h. 30. Le départ à 9 heures.

LE 21 MAI :

Au camping de MONDEVILLE à CABOURG. Fête des Mères. Prise en charge des gens dès 13 heures. Départ 13 h. 30. Retour vers 18 heures à la Salle où nous espérons la présence de notre ami Monsieur le Maire pour la distribution des roses à toutes les Mamans.

LE 8 JUIN :

Fête des Pères. Même endroit que précédemment et mêmes horaires. Ensuite nous allons tomber dans la période des vacances individuelles. Nous assurerons de toute façon nos réunions habituelles des 3 17 et 21 Juil let, 14 et 28 Août, 11 et 25 Septembre et 9 et 23 Octobre 1980.

Si nos finances sont en bon état, nous envisagerons un petit voyage d'Automne, mais de cela, nous en parlerons en temps utile.

P.S. :

Nous tenons à vous faire savoir que nous avons été recus le 8 Janvier au Club des Anciens de DEMOUVILLE et le 22 au Club de MONDEVILLE. Dans les deux cas, nous avons été très bien recus et nous les remercions de leur accueil en leur promettant la revanche.

M. LEBASTARD

A.S. Giberville

Nous voici donc dans la deuxième période du championnat Football, période qui tire à sa fin puisque certains jeunes ont pratiquement terminé les matches retour. Malgré des débuts difficiles, notre équipe fanion relève un peu la tête en fin de parcours et ce n'est pas fini, certains optimistes voient l'accession à une place, faisant bonne figure dans le tableau.

S'il en est ainsi de l'équipe première, d'autres également s'accrochent, se battent bien et gagnent, tels que les petits poussins, les pupilles, etc... nous avons des résultats grâce à la combativité et le sérieux dans l'entraînement.

A Pâques, chers amis sportifs, nous vous avons donné en spectacle gratuit, un tournoi de cadets à 32 équipes ; nous espérons vous avoir divertis. Il en reste une grande satisfaction pour les gens organisateurs, car il fut bénéfique tant sur le plan réussite que sur le plan financier et aide du Club.

Si vous voulez assister à la Fête des Sports, elle se déroulera les 10 et 11 MAI. Par voie d'affichage, nous vous donnerons des précisions relatives à ces manifestations sportives, car il n'y a pas que du Football, soyez rassurés.

Le 18 MAI, journée de la sortie des Sports. Vous pouvez participer au rallye du Comité des Fêtes une attraction qui permettra de vous distraire et vous amuser, tout au long de la journée.

Pendant le week-end de la Pentecôte, les 24 et 25 Mai, nous vous proposons cette fois-ci, un tournoi de Juniors pour lequel nous allons innover en présentant 32 équipes. L'an dernier, ce tournoi ne comportait que 16 équipes et vu les résultats, nous essaierons de faire mieux.

Afin d'organiser de pareilles rencontres, il est indispensable de vous dire combien de travail accomplissent les gens de bonne volonté qui comprennent nos problèmes

Jean POUSSIER

BIERE, VIN
CHARBON, FUEL

4, rue des Jardins
COLOMBELLES

TEL. 78 40 24/93 20 35

en participant activement, en s'acquittant au mieux des tâches que nous leur attribuons. Je profite donc de ce paragraphe pour remercier les personnes qui se reconnaîtront ici dans ces quelques lignes.

L'Assemblée Générale, la dernière qui clôture chaque année une saison bien remplie, sera pour le 13 JUIN, prenez-en note ; elle est ouverte à tout le monde et la bienvenue sera souhaitée à quiconque voudrait entrer au sein du Club afin de devenir, l'entraîneur, le dirigeant, le transporteur des équipes de demain.

Parlons maintenant du repas de FIN DE SAISON, prévu ce 28 JUIN. Conscients des dépenses exagérées encourues par certaines familles si le repas se tenait dans un restaurant, les Membres du Bureau A.S.G., au cours d'une réunion, ont proposé de présenter aux nombreux participants de chaque année, un buffet campagnard. Ce buffet aurait pour cadre la Salle des Fêtes, avec un animateur comme d'habitude, mais tout ceci pour une somme plus modique par rapport à ce que vous connaissez et les prix pratiqués maintenant.

Vous le savez maintenant nous aurons notre SALLE OMNISPORTS, celle que nous attendions avec tant d'impatience. Les travaux commençant, il se pourrait que les premières évolutions sportives s'y déroulent à la rentrée de la prochaine saison. Quelle joie pour les BASKETTEUSES, les HANDBALLEURS, de se sentir chez soi, à vous donner des ailes et un « PUNCH » nouveau. Les équipes adverses n'ont qu'à bien se tenir. En passant, remercions Monsieur le Maire et la Municipalité qui œuvrent toujours pour la prospérité du sport à GIBERVILLE, un merci que nous leur devons bien.

Sachez Messieurs les joueurs, que le survêtement que vous portez, vous fut offert par un généreux donateur d'une Compagnie d'Assurances : l'Agence Saint Julien ; à cet ami des sportifs, nous adressons toute notre gratitude et nos remerciements.

J'aimerais également vous parler dans ce bulletin d'un sportif pour lequel nous avons tous, à l'A.S.G., beaucoup d'amitié. C'est un Junior qui pratique le Football pendant deux mois de la saison et qui consacre le reste à

son sport favori : le vélo. J'ai nommé notre ami Vincent BARTEAU, qui l'an dernier nous rapporta le Trophée des Espoirs avec toute cette modestie que nous lui connaissons. Ses victoires ne se comptent plus, les médailles, les trophées, les coupes s'accumulant au fil des étapes. Le voilà reparti sur la route mais cette fois, en Junior 2^e année et il n'a pas fini de nous étonner, disons même de nous combler. Nous souhaitons beaucoup de victoires à ce jeune et talentueux coureur de l'U.V.C.



Equipement sportif : la Salle Omnisports

1980, année des investissements socio-collectifs pour notre Commune. Après l'ouverture du Groupe Scolaire « Louis Aragon », c'est la Salle Omnisports qui verra sa mise en fonction dans le courant du mois d'Octobre prochain.

Cet équipement correspond aussi à un choix prioritaire que la Population avait formulé lors du questionnaire que nous lui avons soumis en 1977. Aussi,

dès la mi-année 1979, un avant-projet était déposé afin qu'il puisse être examiné et financé lors de la session de printemps du Conseil Général 1980. Dans le courant du dernier trimestre 1979, toutes les démarches nécessaires furent entreprises au niveau des services préfectoraux et de la Jeunesse et des Sports, ceci avec l'appui du Conseiller Général J.-L. FOUQUE, de l'Association Sportive de GIBERVILLE et du Conseil Local des Parents d'Elèves.

**LOUIS
GUILLOTTE**

Chapelier

CHAPEAUX · TOQUES
CASQUETTES · BÉRETS

Décorations · Coiffures d'Uniformes
Civils et Militaires · Drapeaux

TEL. 81 04 20 / 46, rue Ecuylère 14 300 CAEN

matériaux de viabilité

LES MONOLITHES DE NORMANDIE

Tél. (31) 84.70.65
Z.I. du Martray GIBERVILLE

Démarches qui ne furent pas vaines puisque J.-L. FOUQUE put rapidement nous annoncer que le projet avait été inscrit dans la préprogrammation des équipements sportifs du Département et qu'à l'issue de la session budgétaire 1980 du Conseil Général, nous obtenions une subvention de 700.000 F. pour un coût d'objectif de 1.400.000 F.

Une nouvelle fois, cette opération démontre que la lutte apporte des résultats. En effet, depuis au moins 10 ans, « on » parle de cette réalisation mais rien n'avait été fait, sinon une pieuse délibération demandant sans doute à la Préfecture de réaliser l'avant-projet et toutes les démarches.

Il fallait alors faire preuve d'optimisme ou bien d'inaction.

Cette salle comportera une surface sportive de 40 x 20 m autorisant une pratique du HAND, du BASKET, du VOLLEY, du TENNIS. Une surélévation est aussi prévue permettant d'accueillir du public ainsi qu'une salle d'entraînement de 200 m² à l'étage au-dessus, des vestiaires et des annexes afin de permettre une pratique du JUDO entre autres et dans de meilleures conditions.

Du point de vue fonctionnement, cette salle sera affectée d'un Gardien ayant à charge l'entretien du bâtiment, du mobilier et des espaces verts. Du point de vue utilisation, elle sera réservée en priorité durant les horaires de classes, aux écoles et ensuite aux associations sportives civiles.

Bien sûr, il s'agit ici d'un principe qui aura lieu d'être révisé en fonction de la fréquentation effective.

Claude LEROY

Commission Jeunesse-Sport Loisirs

Que font les enfants pendant les vacances de Pâques ? Comme nous l'avions annoncé, la Commission s'est penchée sur le problème de l'animation des petites vacances.

Grâce à la collaboration des Francs et Franches Camarades, nous avons ouvert pour les Vacances de Pâques, un Centre de Loisirs. On peut dire que cela a été un réel succès. En effet, plus de 50 enfants ont fréquenté régulièrement le Centre.

Nous pouvons dès maintenant prévoir l'ouverture d'un Centre de Loisirs pour PÂQUES, l'année prochaine

Comme les années précédentes, le Centre de Vacances fonctionnera en JUILLET et AOÛT. Le coût du séjour sera le même que l'année dernière, à savoir :

10,50 F. par jour pour les familles allocataires
18,50 F. par jour pour les familles non allocataires.
Les inscriptions seront prises en Mairie.

La Commission proposera une séance de CINÉ-CLUB à partir du mois de SEPTEMBRE. Ces séances seront diffusées une fois par mois.

Une exposition de peinture est également prévue en SEPTEMBRE ou OCTOBRE.

Ch. JEGOU

PLANNING DE LA COMMISSION JEUNESSE - SPORTS - LOISIRS

Mois de MAI

- Mardi 6 à 18 h.30 et Mardi 20 à 18 h.30

Mois de JUIN

- Mardi 3 à 18 h.30 et Mardi 17 à 18 h.30

Mois de JUILLET

- Mardi 1^{er} à 18 h.30, Mardi 15 à 18 h.30 et Mardi 29 à 18 h.30

Mois d'AOÛT

- Mardi 12 à 18 h.30 et Mardi 26 à 18 h.30

S.C.T.M. salvy SA

MENUISERIE - GENERALE

QUALIFICATION 5 ETOILES ★★★★★

Siège social :

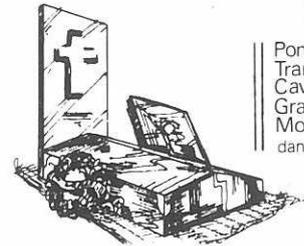
16, rue de la Rouvre - B.P. 338 - 14 011 Caen cedex
TEL. (31) 82 07 57 et 82 12 02

Succursales :

14 170 St. Pierre/Dives - TEL. (31) 20 83 34
27 000 Evreux - Nétreville - La Censurière - TEL. (32) 39 25 76

J.B. Delannay

MARBRERIE FLEURYSIENNE



- Pompes funèbres
- Transferts de corps France-Etranger
- Caveaux de famille
- Gravures et travaux divers
- Monuments funéraires
- dans tous les cimetières

rendez-vous à domicile
sur demande du client

AVANTAGES SPECIAUX

Place Jean Jaurès - 14 000 Fleury/Orne

TEL. 82.34.43

Mise au point

Comme il est dit dans les pages précédentes, le restaurant scolaire fonctionne depuis le début de cette année.

A l'heure actuelle, qu'il nous soit permis de dresser un premier bilan.

Le taux de fréquentation dépasse largement nos espérances (40 % des écoliers alors que la moyenne nationale tourne autour de 30 %). C'est encourageant, certes, car cela provient certainement de la bonne qualité du service. Mais cette forte proportion nous inquiète dans la mesure où, si elle continue à augmenter, il nous faudra peut-être songer à envisager deux services.

Au niveau financier, sachez que le tarif réclamé aux familles couvre à peu près la nourriture. S'ajoutent à cela, les frais de gestion (personnel, électricité, chauffage) qui représentent environ 6 F. par jour et par enfant et qui sont donc pris en charge par la Ville.

L'effort financier est important. Comme nous devons faire face aux échéances par rapport à nos fournisseurs, nous avons donc mis au point un système de carte mensuelle payable dans la semaine qui précède le début du mois.

Quelques familles ne le comprennent pas et nous devons faire des lettres de rappel afin que le paiement soit assuré.

Cela ne nous enchante guère et il faudrait, que chacun prenne conscience de ses obligations.

Il est bien évident que, dans certains cas, il peut y avoir des passages difficiles mais que les intéressés se fassent connaître.

Il est possible parfois de trouver des arrangements et cela éviterait bien des tracasseries.

Le Maire,
J.-F. ROMY

Comité des Fêtes de Giberville

Le Comité des Fêtes vous propose de faire le bilan des deux manifestations qui se sont déroulées pendant le PREMIER TRIMESTRE 1980

MARDI GRAS : déjà inscrit dans le programme 1981 :

En effet, le défilé costumé que nous avons organisé le 23 AVRIL 1980 à l'occasion de Mardi-Gras, a remporté un très vif succès. Malgré le temps maussade, de très nombreux enfants et adultes ont répondu à

TROIS ANS APRÈS, ARCHIPEL REVIENT :

Il y a trois années, le Comité des Fêtes de l'époque organisait un concert avec le Groupe ARCHIPEL. Le spectacle était de qualité mais la météo n'étant pas de la partie (les routes étaient verglacées), les Gibervillais n'avaient pu se déplacer.

C'est pourquoi le 14 MARS dernier, ARCHIPEL était à nouveau à l'affiche. Les routes étaient sèches, la salle comble. Plus de 150 personnes ont pu apprécier la musique de ce Groupe régional dont la popularité est croissante.

notre appel et nous ont suivis dans les rues de la Commune.

Au retour de ce périple, chacun a pu apprécier le talent des majorettes acrobates de Blainville, qui avec beaucoup de courage ont évolué sous une pluie glacée

A l'issue de ce spectacle, les enfants se sont rués sur les membres du Comité des Fêtes chargés de la distribution de friandises et de parties gratuites pour les manèges installés sur la place du marché.

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- 18 MAI : 2^e Rallye Touristique
- 21 JUIN : Feux de la Saint Jean
- 14 JUILLET : Fête annuelle,

la Fête Communale sera, cette année, un peu différente des précédentes. En effet, nous avons supprimé le bal du 13 et remplacé par un spectacle dont la vedette sera : **Nicole RIEUX**.

Le 14, toujours le bal gratuit, mais en plein air.

Pour le Comité des Fêtes,
C. MARIE

Communication des « Diabes Bleus »

La fanfare « Les Diabes Bleus » de Mondeville qui assure, tous les ans, l'animation des cérémonies et manifestations de toutes les communes du secteur, se trouve confrontée avec un problème d'effectif, au niveau des jeunes.

Cette section dynamique cherche actuellement à recruter des tambours, trompettes et autres instruments à vent.

Si vous êtes intéressé, même si vous ne connaissez pas le solfège, si vous avez au moins 12 ans :

- Faites-vous connaître à la Mairie de Giberville qui transmettra.

L'inscription est gratuite.

Les déplacements, le jour de la manifestation, sont pris en charge par la société.

L'encadrement est assuré par des adultes responsables.

Société auxiliaire d'entreprises

BASSIN PARISIEN - FLANDRES et NORMANDIE

SUPAEO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 8 000 000 FRANCS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

direction régionale
de Normandie

48, rue Léon-Salva
76303 SOTTEVILLE-LES-ROUEN
Tél. : 16-35 / 72.57.03

J. LE DORNER

Place de l'Hôtel de Ville
14460 Colombelles
Tél. 78.40.26

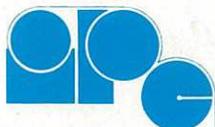
« DES PRIX COMPETITIFS »



ITALIC

Tél : 85.87.87

8, rue PASTEUR - 14000 CAEN



Tél. (31) 78.44.28
72.06.55

IMPRIMERIE PRESSE CALVADOS
57, rue de la Liberté - 14730 Giberville

PHOTOGRAVURE
IMPRESSION DE TOUS JOURNAUX
ET PERIODIQUES
AU-DESSUS DE 5 000 EXEMPLAIRES

Prêt à porter
La Tentation

R. MAUCORPS

16, rue Pasteur - GIBERVILLE TEL. 78 44 30

IMPRIMERIE l'Arche de Guillaume



91.04.80

siège local :

50, rue Victor Lépine
14000 CAEN
TEL. 82 01 98

Compagnie Générale des Eaux

à votre service pour toutes questions
touchant à l'eau potable et
à l'assainissement

siège administratif : 161, rue d'Auge - B.P. 2032
14019 CAEN Cedex - TEL. 84 70 63

SOCIÉTÉ D'H.L.M. DU PAYS D'AUGE ET DU LITORAL



TEL. 31 07 68

78, rue du Général Leclerc - 14101 LISIEUX

PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Michel EYMEUD

DIRECTEUR
A. RONNE

Logements gérés : 4600 En cours de réalisation : 150
En projet : 150